

Fiche D : Les effets de la PAC dans les pays du Sud

1. Concurrence déloyale

Après 40 ans d'existence, on pourrait considérer que la PAC fournit un exemple intéressant pour les pays du Sud qui souhaitent construire leur propre politique agricole avec l'objectif d'autosuffisance alimentaire, qui était celui fixé à l'origine.

Le Traité de Lisbonne de décembre 2007 ne modifie pas les objectifs énoncés par le Traité de Rome en 1957 en matière agricole : augmentation de la productivité agricole, stabilisation des marchés, sécurité des approvisionnements, garantie de prix raisonnables aux consommateurs et niveau de vie équitable à la population agricole.

Cependant, suite aux réformes successives, il semble que ces objectifs traditionnels ne sont plus forcément ceux qui sous-tendent l'orientation de la PAC aujourd'hui. A cet égard, l'objectif établi pour la PAC après 2013 par la France qui est de « *contribuer aux équilibres alimentaires mondiaux* » pose question s'il désigne la vocation agro-exportatrice de la PAC, menace directe pour les paysanneries du Sud par la concurrence déloyale exercée par les exportations européennes.

La PAC a mis en place des outils de politiques agricoles qui entraînent des distorsions sur les marchés en encourageant, au sein du marché commun, la production agricole à des coûts élevés. Dans certaines filières, le soutien interne a conduit à des situations de surproduction où les excédents ont été déversés sur les marchés mondiaux à l'aide de restitutions à l'exportation.

Les exportations subventionnées peuvent concurrencer les productions locales dans les pays du Sud d'autant plus que ceux-ci ont souvent diminué la protection commerciale au cours des dernières années et ne subventionnent pas ou peu leur agriculture. Enfin, comme l'UE est un acteur important sur les marchés agricoles mondiaux, la PAC a eu tendance à faire baisser les cours mondiaux dont dépend le revenu des agriculteurs du Sud.

Par ailleurs, certaines productions très peu subventionnées détruisent tout de même les économies locales des pays en développement. C'est par exemple le cas des découpes de volaille européens. Ces découpes de volaille congelées, non consommées en Europe, sont importées à prix bas et bradées sur les marchés africains. Du fait de la baisse des prix qui en résulte, les éleveurs locaux ne peuvent vendre leur production à un prix rémunérateur.

En outre, il est nécessaire de différencier les impacts de la PAC au sein des pays en développement. En effet, les problématiques de développement agricole ne sont pas les mêmes entre les pays moins avancés (PMA) et les pays émergents dont certains, comme le Brésil, sont d'importants agro-exportateurs,

Il convient de remarquer qu'une forte diminution des subventions européennes à l'exportation a été conduite ces dernières années. **Toutefois, reste à savoir quels sont les objectifs prioritaires que donnera l'UE à la PAC réformée et quelle cohérence sera établie avec les objectifs en matière d'appui au développement agricole dans les pays du Sud.**

Si la demande alimentaire dans ces pays devrait augmenter sous l'impulsion de la croissance démographique et d'une croissance économique soutenue, et dans le contexte actuel de prix élevés, le défi alimentaire sera avant tout posé à ces pays. **Cela doit être une incitation forte pour renforcer les capacités productives de ces pays dont le potentiel agricole est bien souvent sous-exploité, en plus d'être concurrencé.**

2. Impacts au sud des importations de protéines végétales et de céréales

Un des problèmes de la politique agricole et alimentaire de l'UE c'est sa forte dépendance en matières végétales riches en protéines (notamment en soja) pour l'alimentation animale. Les productions animales intensives (viande, lait, œufs) conduisent à un accroissement des besoins en protéines alors que l'UE ne peut assurer que 30% de ses besoins. Cette forte dépendance se fait au prix d'un coût environnemental et social très élevé provoqué par l'expansion des monocultures de soja en Amérique latine : déforestation, populations locales chassées, diminution des terres consacrées aux cultures alimentaires.

Par ailleurs, dans sa communication sur le bilan de santé de la PAC, datée de novembre 2007, la Commission Européenne encourage la production d'agrocarburants mais ignore les problèmes de concurrence sur les terres cultivables entre productions alimentaires et énergétiques. Il y a un impact global de la production d'agrocarburants, de ses effets sur l'usage des terres et sur le prix de l'alimentation, qui reste à évaluer avant de se précipiter dans cette production.

Ainsi, la demande élevée de grains pour l'élevage et pour les agrocarburants accroît les risques d'insécurité alimentaire dans les pays du Sud. **En tant que gros importateur de protéines végétales et de céréales, l'UE a donc un rôle important à jouer pour reconquérir une certaine autonomie, ce qui ira dans le sens du respect de la souveraineté alimentaire au Nord comme au Sud.**